

Commune de



**MIZOËN**

38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39  
mairie.mizoen@wanadoo.fr

# E X T R A I T

## DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

2015/30

L'an deux mil quinze, le onze mai, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 30 avril 2015

*PRESENTS* : MM MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, PINATEL François, BERARD Guy, VIN Daniel, GONON Florence, MIALON Delphine.

*ABSENTS* : COING Jean-Pierre, SEVERAC Pascal.

*Secrétaire de séance* : François PINATEL

#### VENTE DE LA DÉBROUSSAILLEUSE AU SEPEP

Monsieur le Maire informe l'assemblée que SEPEP, Service de la Communauté de Communes de l'Oisans chargé de l'Entretien des Paysages et Espaces Publics, est intéressé par l'acquisition de la débroussailleuse de la Commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Etant donné la faible utilisation de cet engin par les agents techniques communaux,

DECIDE de vendre au SEPEP, Communauté de communes de l'Oisans, 38520 BOURG D'OISANS, la débroussailleuse et ses accessoires, au prix total hors taxes de 1 000 € (mille euros).

DIT que la recette sera imputée au chapitre 77, section de fonctionnement du budget principal 2015, et sera encaissée par la Trésorerie de BOURG d'OISANS,

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche et signer tout acte nécessaire à cet effet.

Certifié exécutoire compte-tenu  
de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Bernard MICHEL

